



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse cantonale de chômage renouvelle sa certification ISO 9001

Seule caisse romande à bénéficier d'un label de qualité selon la norme internationale ISO 9001, la Caisse cantonale de chômage (CCh) vient de faire renouveler la certification de son système de management pour une nouvelle période de trois ans. Cette distinction atteste de l'efficacité de son organisation, dans un contexte de concurrence ayant mené plusieurs caisses de chômage en Suisse et dans le Canton à fusionner ou à cesser leur activité.

Au terme de l'audit indépendant mené par la Société générale de surveillance (SGS), il a été reconnu que la CCh disposait de collaborateurs formés, disponibles et efficaces ainsi que de méthodes de travail précises, régulièrement évaluées et fondées sur un management participatif. En faisant siennes les attentes de ses clients, la Caisse tend ainsi à l'atteinte de ses trois objectifs que sont la rapidité, la proximité et la qualité.

La CCh occupe 85 collaborateurs et assure l'indemnisation de plus des deux tiers des personnes sans emploi dans le Canton de Vaud. En 2004, elle a ainsi indemnisé plus de 20'000 chômeurs et 200 entreprises pour un montant de 363 millions de francs.

Selon les statistiques établies par la Confédération, elle est la caisse du Canton qui effectue le plus grand pourcentage de paiements rapides, 93,4% des indemnités étant versés le mois courant ou le mois suivant.

En terme de proximité, la CCh dispose d'un réseau étendu d'agences, disposant de locaux à Lausanne, Vevey, Nyon, Yverdon, Morges, Aigle et Orbe. Ces agences sont ouvertes à tous, sans distinction de domicile et assurent un traitement autonome et polyvalent des dossiers par les collaborateurs.

Depuis sa certification ISO en 2002, la Caisse de chômage a mené à bien différents projets s'intégrant à sa démarche qualité dont l'amélioration de l'accessibilité et de la confidentialité de ses locaux, le renforcement de ses effectifs et, tout récemment, la suppression de ses dossiers papier au profit d'une " gestion électronique des documents " (GED) permettant un traitement des dossiers depuis n'importe quel poste de travail du Canton.

Par ces différentes démarches notamment, la CCh entend répondre aux attentes de ses bénéficiaires et de son personnel, dans un contexte de concurrence et de nouvelle gestion publique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 octobre 2005

François Chanson, chef de la Caisse cantonale de chômage, Tél. 021/316'60'51 -
francois.chanson@cch.vd.ch - consulter également le site Internet www.chomage.vd.ch